

DEMANDE D'AIDES À L'AUTONOMIE À DOMICILE POUR LES PERSONNES AGÉES

Avec la mise en place d'un formulaire commun aux caisses de retraite et aux départements, faire sa demande d'aides à l'autonomie à domicile devient plus simple.

LES PRESTATIONS

La demande d'aides à l'autonomie à domicile permet de prétendre à une de ces prestations :

- ▶ **L'Accompagnement à domicile des personnes âgées des caisses de retraite**, proposé par :
 - l'Assurance retraite, pour les retraités du régime général (salariés et travailleurs indépendants) ou de la fonction publique d'Etat.
 - la Mutualité Sociale Agricole (MSA, pour les retraités agricoles).
- ▶ **L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile** proposée par les Départements.

Ce formulaire permet de simplifier vos démarches administratives. Grâce à ce formulaire, en répondant à 4 questions simples, vous orientez votre demande vers le bon organisme : votre caisse de retraite ou les services du département.

LES CONDITIONS POUR FORMULER VOTRE DEMANDE

- ▶ Etre retraité d'au moins **55 ans** pour les aides **CARSAT**
- ▶ Etre retraité pour les aides **MSA**
- ▶ Etre âgé d'au moins **60 ans** pour l'**APA**
- ▶ Résider dans le département du **Gers**



LE DÉPARTEMENT



POUR FAIRE UNE DEMANDE

- ▶ **Téléchargez** le dossier sur le **site internet du Département** (Aides et Infos pratiques /Séniors/Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA))
<https://www.gers.fr/aides-infos-pratiques/seniors/allocation-personnalisee-dautonomie-apa>
ou retirer le dossier auprès d'un point d'information
(Service Prestations Autonomie CD32, MDS, CLIC, CIAS, mairie...)
- ▶ **Complétez** le formulaire, vous connaîtrez ainsi votre profil (1 ou 2)
- ▶ **Retournez** le formulaire, accompagné du certificat médical et des pièces justificatives demandées :

→ **Profil 1** : Le dossier doit être envoyé à la caisse de retraite principale du demandeur :

- ◆ **CARSAT** :
CARSAT Midi-Pyrénées
2 Rue Georges Vivent
31065 TOULOUSE CEDEX 9
- ◆ **MSA** :
MSA Midi-Pyrénées Sud
Service Action Sociale
78 Voie du TOEC
31064 TOULOUSE CEDEX 9

→ **Profil 2** : Le dossier doit être envoyé au Département du Gers :

- ◆ **CD32** :
Département du Gers
Direction Politiques Autonomie
Service Prestations Autonomie
81 Route de Pessan
BP 20569 – 32022 AUCH CEDEX 9
✉ : APA-A-DOMICILE@gers.fr
☎ : **05 .62 .67 42.32**

Réception de votre dossier :

L'organisme compétent pour traiter votre demande prendra contact avec vous et déterminera les aides dont vous pourrez bénéficier.



LE DÉPARTEMENT